

Paris, le 20 mai 2014

Ouverture des Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie

***Les réseaux institutionnels de la
Francophonie : vigies, leviers, viviers de la
démocratie***

**Allocution de
SEM Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie**

Seul le texte prononcé fait foi

Je suis heureux d'ouvrir la quatrième édition des Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie et je suis particulièrement sensible à votre forte mobilisation pour cet événement important.

Permettez-moi tout d'abord de dédier ces Journées à Monsieur Dominique Baudis, Défenseur des droits de la République française qui nous a quittés récemment.

Nous retenons l'image d'un homme au service des causes justes qu'il poursuivait également sur le plan international en qualité de Secrétaire général de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF). L'AOMF, réseau institutionnel francophone qui rassemble 49 Médiateurs à travers tout l'espace francophone, vient de perdre un homme remarquable qui déployait avec courage son énergie pour les droits des plus faibles.

Je tiens, au nom de l'Organisation internationale de la Francophonie et en mon nom propre, à honorer sa mémoire et vous invite à vous lever pour observer une minute de silence.

Je vous remercie.

Monsieur le Président du Conseil économique, social et environnemental,
Cher Président Delevoye,

Je voudrais vous exprimer notre très grande gratitude. Vous qui nous accueillez en ce magnifique Palais d'Iéna, vous nous démontrez, une fois encore, votre attachement à l'action de la Francophonie au travers de ses réseaux institutionnels que vous connaissez particulièrement bien. Votre accueil nous va droit au cœur.

Deux grands témoins viennent de nous éclairer de leur vision de la situation de la démocratie et des droits de l'Homme dans notre espace francophone. Madame la Grande chancelière de l'Ordre national de la République de Côte d'Ivoire, Madame Henriette Diabaté, et Monsieur le Président du Conseil national des droits de l'Homme du Royaume du Maroc et Président de l'Association francophone des Commissions nationales des droits de l'Homme, Monsieur Driss El Yazami. Ils nous ont fait l'honneur de répondre positivement à notre invitation. Qu'ils trouvent à travers mes propos l'expression de notre profonde reconnaissance.

Mesdames et Messieurs,

Les Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie constituent un moment privilégié de dialogue et d'écoute pour envisager ensemble les modalités de renforcement de nos actions communes en faveur de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme.

Aussi est-il important que ce rendez-vous biennal se tienne en amont du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie afin de faire le bilan de nos actions mais surtout de nourrir les décisions qui seront prises à cette occasion.

Vous savez quel est le rôle qui vous est assigné par l'instrument normatif premier de la Francophonie en matière de paix, de démocratie et de droits de l'Homme, la Déclaration de Bamako, adoptée le 3 novembre 2000, qui vous place au cœur de l'action francophone dans ces domaines.

Cette Déclaration nous exhorte notamment à créer dans notre espace des conditions favorables à l'instauration durable de la démocratie et à la mise en place d'institutions indépendantes et efficaces. Elle nous invite également à soutenir dans ce sens l'action de réseaux exemplaires et opérationnels.

Dans le prolongement de cette adhésion aux valeurs démocratiques, la Déclaration de Saint-Boniface, adoptée en mai 2006 nous interpelle sur la nécessité d'assurer l'épanouissement des populations, en veillant notamment à promouvoir la sécurité humaine par la mise en place de dispositifs visant à prévenir et empêcher les violations graves ou massives des droits de l'Homme et du droit humanitaire.

Votre action démontre, une fois de plus, l'attente placée en vous et à laquelle vous avez su répondre à travers le partage des expériences et du savoir-faire. Reposant sur une culture linguistique et juridique commune, les réseaux institutionnels de la Francophonie présentent la particularité de se situer à un niveau intermédiaire entre la sphère étatique et la société civile. A ce titre, vous êtes véritablement des vigies, des leviers et un vivier de la démocratie au sein de l'espace francophone.

Vigies,

Parce que, par votre présence sur le terrain, vos institutions sont les interlocutrices directes des citoyens et les premières instances à réagir en cas de discriminations ou de violations de leurs droits. A ce titre, vous représentez de véritables observatoires de la démocratie.

Vous êtes des leviers,

Parce que vos réseaux sont des partenaires sur lesquels l'OIF s'appuie pour répondre aux attentes placées en elle en matière de promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme. Votre contribution est sans aucun doute un levier incomparable en matière de coopération internationale.

Vous êtes enfin des viviers,

Parce que pourvoyeurs de savoir-faire et de compétences émanant de quinze réseaux de professionnels, qui offrent l'expertise de leurs membres dans un champ d'action étendu. Cette expertise institutionnelle contribue au rayonnement de la Francophonie.

Sur la base de ce formidable potentiel et des résultats enregistrés sur le terrain, nous avons pris ensemble la résolution de renforcer notre action à travers l'adoption d'une Charte de partenariat, lors de la troisième édition des Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie en 2012. Elle a notamment contribué à renforcer notre cadre de travail et à approfondir nos synergies et nos actions communes. Ces deux dernières années, des projets conjoints et transversaux ont en effet été développés permettant de porter plus loin encore l'action francophone.

Le regard que nous portons donc sur les réseaux institutionnels de la Francophonie est empreint de fierté et d'espoir.

Comment en serait-il autrement lorsque nous prenons la juste mesure de votre contribution significative dans les différents domaines de nos interventions ?

Vous êtes en première ligne des actions menées en faveur de l'indépendance des institutions de l'Etat de droit ; de la tenue des élections libres, fiables et transparentes dans un cadre politique apaisé ; de la promotion et du respect des droits de l'Homme, ainsi que de la prévention et de la gestion des conflits, et de la consolidation de la paix.

Ces efforts doivent nécessairement se poursuivre avec intensité en raison des nouveaux défis auxquels ce monde en perpétuelle évolution nous confronte. En effet, toutes les réflexions menées actuellement au plan international et plus particulièrement au sein de la Francophonie visent à trouver des solutions durables à ces nouvelles questions qui nous interpellent. Il s'agit particulièrement de tout ce qui nous éloigne d'un monde de tolérance, de fraternité et de paix.

C'est pourquoi je vous exhorte à inscrire vos réflexions et vos actions dans la recherche de solutions aux fléaux qui déstabilisent aujourd'hui notre espace, tels que les menaces terroristes, les rébellions récurrentes, la criminalité transfrontalière ou encore la prise du pouvoir par des moyens inconstitutionnels. Je vous invite également à participer aux efforts en matière de lutte contre l'impunité des violations des droits de l'Homme, en particulier à l'égard des femmes et des enfants. Je vous incite enfin à soutenir la justice pénale internationale et tout autre processus visant à la recherche de la vérité, de la justice et de la réconciliation nationale dans les pays en transition.

Les défis sont donc énormes et nécessitent une vigilance accrue ainsi qu'une stratégie renforcée de la Francophonie pour pouvoir jouer le rôle qui est le sien en matière de promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme dans l'espace francophone.

C'est ici que je vois le rôle éminemment important que peuvent jouer les femmes et les jeunes. Les femmes, à travers une approche spécifique, les jeunes par leur dynamisme, doivent contribuer à l'établissement durable de la sécurité et de la paix.

Je suis convaincu que vos assises prendront en compte cette nécessité de renforcer à tous égards le rôle des femmes et des jeunes dans la réalisation des objectifs qui nous sont assignés par les Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface. D'ailleurs, femmes et jeunes seront, comme vous le savez,

au centre de nos réflexions lors du Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Dakar, les 29 et 30 novembre prochains.

Mesdames et Messieurs,

Vous comprendrez donc que je souhaite vivement que les conclusions de ces Journées nourrissent notre réflexion, dans la perspective de ce prochain Sommet, pour continuer à rassembler et à construire autour de projets communs qui concrétisent notre attachement à la démocratie.

Personnellement, je veux saisir ce moment de la fin prochaine de ma mission pour vous exprimer ma profonde reconnaissance et vous assurer de la volonté de notre organisation de mieux affirmer la place de vos réseaux au sein de la Francophonie institutionnelle, des réseaux que nous souhaitons toujours aussi dynamiques, réactifs et innovants.

Je vous remercie de votre attention et souhaite plein succès à vos travaux dont j'attends les conclusions avec un très grand intérêt.